



SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET 2024 ET DU
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024, 2025 et 2026**

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné Jean Boucher, directeur général et greffier-trésorier, de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade :

QUE lors d'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité, assemblée convoquée exclusivement pour l'étude du budget et qui sera tenue le lundi 12 février 2024, à 20 h, à la salle du conseil au centre récréatif Jean-Guy Houle, située au 151, rue Gamelin, à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Les membres de ce conseil prendront en considération :

- les prévisions budgétaires pour la prochaine année financière et, adopteront, s'il y a lieu, le budget pour l'année 2024;
- le programme triennal d'immobilisations 2024, 2025 et 2026 et l'adopteront s'il y a lieu.

Les délibérations du Conseil municipal et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2027 (**C.M. article 956**).

DONNÉ à Sainte-Anne-de-la-Pérade, ce 1^{er} février 2027.


Jean Boucher
Directeur général et greffier-trésorier